

Cette Orbe qu'on assassine

Redresser le cours de l'Orbe est un non sens absolu, puisque orba, ou ourba, signifie justement courbe !

Cela n'a pas empêché l'homme de comploter ouvertement contre cette liberté que cette belle rivière eut depuis toujours d'aller son chemin à sa guise et sans que personne ne la viole d'aucune façon.

Les projets ne manquèrent jamais dès le XIXe siècle où de vastes études se proposèrent de lui redresser le poil du lac à la frontière, avec même l'établissement d'une nouvelle trajectoire dont la rectitude serait gage d'une possibilité de navigation.

En raison des coûts budgétisés par tous ces travaux, ceux-ci furent abandonnés.

Néanmoins, et malheureusement, on reprit le dossier à la fin des années cinquante pour passer à l'acte au début des années soixante et voir se réaliser ce qu'il avait plu à tous ces tenants du progrès de mettre sans cesse en perspective.

Enfin l'Orbe se fraierait désormais un chemin selon la direction que l'on avait choisie. Les terres regagnées par l'élimination des courbes, permettraient l'installation de différents sites, la plupart sportifs, comme aussi de zones constructibles et industrielles.

L'homme avait gagné. La nature avait perdu, et surtout l'esthétique avait pâti lourdement d'un projet sans nuance. Un désastre.

Les photos qui suivent le montreront à l'envi. L'Orbe désormais, sur le tronçon rectifié, ne présenterait plus qu'une rectitude déplorable et sans poésie aucune.

L'Etat de Vaud, qui probablement chapeautait l'entier du projet, n'a pas ici de quoi pavoiser.

Notre imprimeur local, journaliste à ses heures, Roland Dupuis, grand pêcheur sous l'Eternel, restait dubitatif face à ces gigantesques projets qui venaient ainsi bouleverser l'écosystème local. Peu convaincu, il devait cependant noter au terme de ses propos :

« De toutes façon c'est une page qui se tourne, ouverte au progrès dont les impératifs sont sans appel ».

On ne le sent nullement convaincu. Conclusion qu'en plus on pourrait mettre entre parenthèse, puisque on l'a vu depuis lors, et qu'on le verra très certainement encore, des rivières dont le cours autrefois réaménagé en des droites infâmes, ont été « retravaillées » dans le but de leur offrir à nouveau des courbes à la manière d'autrefois.

Comme quoi rien n'est jamais définitif, ni dans un sens ni dans l'autre.

La correction de l'Orbe

Sus aux méandres et attaque par surprise

On en parlait plus. Les dossiers que l'on exhumaient périodiquement depuis environ 50 ans étaient classés par l'opinion publique dans le domaine de la fiction. La correction de l'Orbe ! idée futuriste. Elle se fera peut-être bien un jour ; nos enfants assisteront probablement à cette métamorphose... Le Combier n'est pas encore mûr pour cette tentative à la nature.

Et pourtant... depuis quelques jours des concentrations de tuyaux en béton apparaissent dans le secteur compris entre les deux ponts de l'Orbe. Des tranchées sont creusées, on rassemble parait-il les égouts en une seule canalisation qui doit rejoindre la rivière. Une simple manche d'approche suppose-t-on, en vue de cette hypothétique correction.

Puis des bruits de compresseurs, des monstres à chenilles prennent possession des lieux. Le 16 octobre, une équipe de travailleurs vient prendre connaissance du terrain. Le dix-sept octobre un vaste chantier démarre. Le piquetage est en place ; les pelles mécaniques attaquent le tracé. Et nous qui supposions que ce chantier était réservé pour un temps de crise, et destiné à occuper nos chômeurs, qui avec pelle et pioche auraient déplacé allègrement leurs deux à trois mètres cubes par jour...

Il faut croire que l'on a changé d'idée et que, bien heureusement, la haute conjoncture se prolongeant d'année en année et la sécheresse de cette saison exceptionnelle aidant, on a pris en hauts lieux des décisions irrémédiables.

Et tournoyant, les pelles mécaniques se mettent à creuser et déplacer les mètres cubes avec une déconcertante facilité. Le premier novembre plus de la moitié du tracé compris entre le pont de la route des Crétets et celui de la Route Neuve est creusée. Des collines de déblais surgissent, qui seront ensuite déplacées dans l'ancien lit qui aujourd'hui présente un aspect de véritable abandon.

Je ne connais rien de plus triste qu'un lit de rivière asséché subitement, qui durant des siècles a vu glisser dans ses flancs l'eau claire et limpide des hautes foux, puis s'altérant au fur et à mesure du défrichement de notre Vallée, devenir de nos jours un immonde et visqueux liquide aux reflets violacés que lui donnent à la fois les déchets mazoutés, les débris de toutes sortes et résidus de la vie contemporaine.

Finis les remous bruyants autour des grosses pierres et le grondement sourd et lointain des hautes eaux qui déferlent de toutes parts, envahissant en une nuit le fond de La Vallée ; finies aussi les aventures de pêches aux lottes et écrevisses — ces dernières depuis longtemps déjà disparues — ; la poésie se meurt, le progrès s'installe et dans quelques semaines, si le temps reste clément, l'Orbe, tout en gardant son nom, sans plus le mériter aura perdu son visage ancestral. Un grand canal rectiligne, entre les ponts des Moulins et de la Route Neuve, puis en direction de l'Orient s'arrêtera en amont du Pont des Crétets, après avoir décrit une courbe élégante à grand rayon, modifiant de fond en comble le paysage de cette région.

7. M. 1962

FAV

Quelques données techniques

Les travaux de cet immense chantier ont été confiés à la Maison « Carrière de Sous-Vent » S. A., de Bex dont le chef est M. Chabbey de Charrat. Ils sont exécutés sous le contrôle du Département des Travaux publics, qui est le maître de l'ouvrage et a désigné une commission exécutive présidée par M. Noverraz, chef du service des eaux, dont font partie deux délégués de la commune du Chenit, MM. Jean Rochat et Robert Vallon, municipaux.

Le coût des travaux a été initialement évalué à 515 000,—. La part de la commune du Chenit sera de 25 à 30 % de cette somme. Les propriétaires bordiers devront également payer une participation, le tout lié à un remaniement parcellaire en cours d'exécution.

Sept ouvriers seulement se partagent la besogne, dont deux chefs de chantier, MM. Grand et Roduit, qui nous ont aimablement reçu, nous donnant tous les renseignements désirés. Deux puissantes pelles mécaniques fonctionnent toute la journée dans un terrain relativement favorable : une couche de terre végétale, puis du gravier et au fond de la chaille et mame, par place dure comme le roc, puisque les dents des pelles se sont même brisées à leur contact. Jusqu'à ce jour, pas de surprise heureuse dans les fouilles. Aucun filon aurifère, ni gisement d'uranium et pas la moindre odeur de pétrole, ne sont venus troubler la marche normale des travaux qui se poursuivent à allure accélérée, facilitée par un temps propice.

Le canal d'une largeur de 12 mètres pourra contenir entièrement les hautes eaux. Lors des grosses crues on estime que sa profondeur sera d'environ deux mètres, alors qu'en temps normal, il ne charriera guère plus de vingt à trente centimètres d'eau. Ce niveau est naturellement fonction de la hauteur du lac et lorsque la cote de ce dernier atteindra mille-cinq mètres, on estime que les eaux reposeront au corde du canal en dessous de la Fabrique Lénania. Il n'y aura qu'un mètre cinquante de différence de niveau entre les deux ponts Crétets et Route Neuve. Aux abords du Pont des Moulins, une hauteur de raccordement avec le lit naturel de la rivière de un mètre douze sera absorbée en quelques paliers successifs, permettant aux poissons de remonter le courant sans difficultés.

Des traversières en béton, sont construites dans le canal tous les cent mètres environ et destinées à maintenir la régularité du fond qui reste naturel, sans empierrement. Les bords seront obliques avec au départ un enrochement de un mètre, puis un mètre huitante de mur en pierres sèches.

L'entreprise pense terminer le gros œuvre jusqu'au Pont des Moulins, cette année encore. Les travaux de finition seront achevés au printemps.

Pour autant qu'il y ait suffisamment d'eau, le canal sera navigable pour petits bateaux, avantage qui sera certainement apprécié de nombreux amateurs. Formons en passant le vœux ou émettons la suggestion si le projet n'est pas déjà envisagé, que des allées d'arbres soient plantées le long du canal pour en agrémenter les abords et remplacer ceux qui seront sacrifiés en comblant l'ancien lit asséché.

Ajoutons qu'il est prévu, lorsque le collecteur général d'épuration des eaux fonctionnera aux Sauges, d'en diriger l'effluent vers le canal à la hauteur de la Maison Massy de L'Orient.

Et les poissons ?

On y a pensé également, mais la pêche artificielle opérée sous le contrôle de M. Matthey du service chasse et pêche au département, avec la collaboration de la gendarmerie et de M. Henri Guignard, président de la Société des pêcheurs en rivières de La Vallée, n'a paraît-il pas donné lieu à des prises miraculeuses, la gent poissonneuse s'étant déjà retirée avec la baisse des eaux.

Les spécimens sortis de l'élément liquide ont été en partie transportés en des lieux propices en amont de la rivière. Notons en passant qu'une opération analogue avait été faite cet été pour sauver de l'asphyxie une quantité de poissons du secteur protégé entre les deux ponts du Brassus. Or, les jours suivants quelques lascars ayant eu vent de cette mesure de sauvegarde, ne se firent aucun scrupule d'aller les pêcher dans leur nouvel habitat. Ce ne sera donc pas le cas cette fois, la pêche étant fermée, ces transplantés pourront, espérons-le, jouir de la quiétude et sécurité favorables à leur développement.

Et comment conclure ? Faut-il se réjouir de cette métamorphose ou la déplorer ? Les avis sont ici bien partagés. Le climat du fond de La Vallée va-t-il s'en trouver amélioré et les terrains adjacents fertilisés ou rendus propres à la construction ? Très probablement si l'on en juge, d'après les expériences faites ailleurs, mais nul ne peut à coup sûr, prévoir les réactions de la nature.

De toutes façons, c'est une page qui se tourne, ouverte au Progrès, dont les impératifs sont sans appel.

R. D.

Novembre 1962

COMPARAISONS



Le promeneur solitaire qui, entre les heures de pointe se hasarde sur la route Neuve Sentier-Orient, s'il est quelque peu observateur, ne peut s'empêcher de faire « in petto » certaines réflexions que lui suggèrent les abords immédiats et environs de ce secteur

actuellement bouleversé par des chantiers tous genres qui frappent l'imagination :

D'un côté, l'activité fébrile, un travail de titans qui se poursuit à pas de géants, de l'autre la stagnation, l'immobilité, l'avance imperceptible ; le chantier qui se meurt et repart par soubresauts, étalant son dédale à l'admiration des passants...

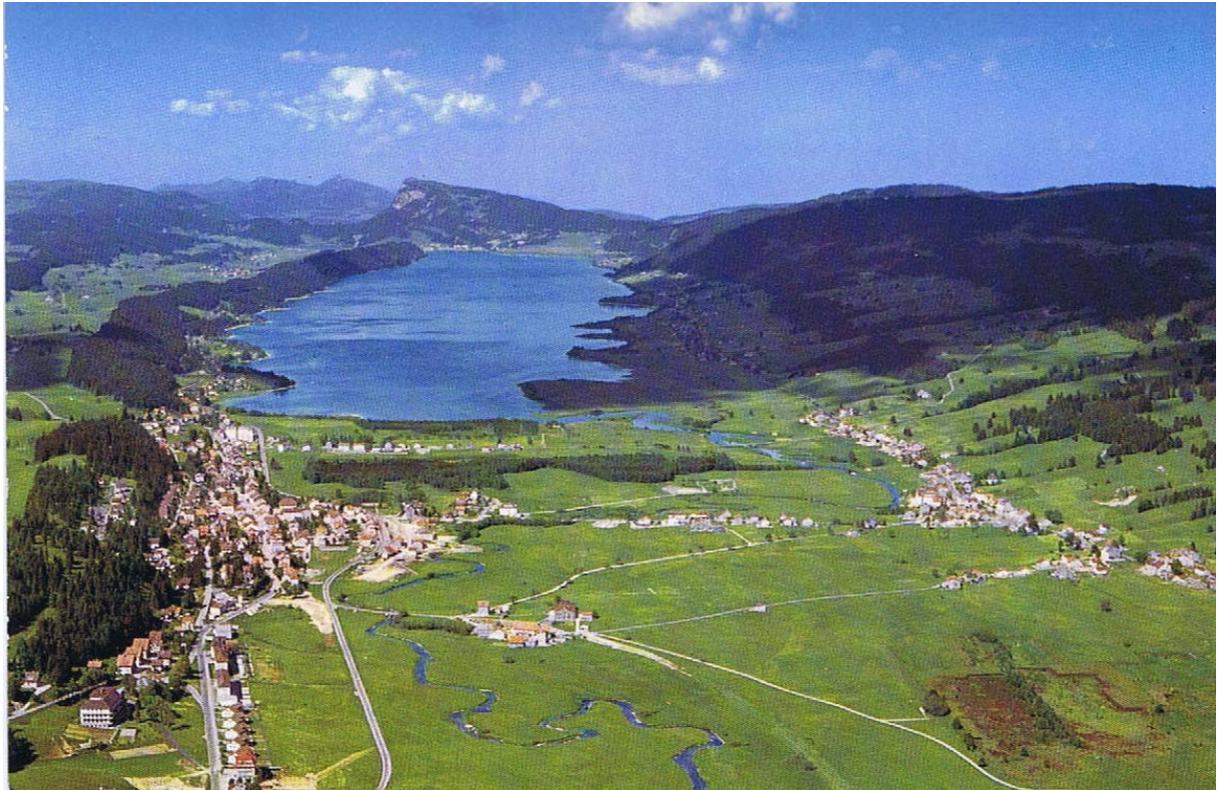
D'un côté c'est la grue gigantesque qui anime le chantier... et de l'autre le dindon qui glousse, égayant... le quartier. Et dire qu'un jour peut-être viendra où ce dernier disparaîtra lui aussi, chassé de son domaine par l'érection d'un bel immeuble...

Encore une victime du Progrès !...

R. D. et le promeneur.



Sur ces deux photos l'Orbe garde encore son ancien tracé.





Les travaux de rectification battent leur plein, avec un résultat pour le moins peu convaincant.

